

Actualités OFS



03 Travail et rémunération

Neuchâtel, octobre 2018

Enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'activité indépendante en Suisse en 2017

Résumé

En 2017, 13 actifs occupés sur 100 exerçaient en Suisse leur activité professionnelle principale en tant qu'indépendants (y compris salariés propriétaires de leur SA ou SARL). La part d'indépendants dans l'UE était légèrement plus élevée. En l'espace de 20 ans, l'activité indépendante s'est montrée en légère baisse en Suisse et dans l'UE.

Les travailleurs indépendants sont en moyenne 10 ans plus âgés que les salariés. La nécessité d'une expérience professionnelle et de capitaux propres, la volonté ou la nécessité de continuer à exercer une activité professionnelle après l'âge légal de la retraite sont des facteurs à même d'expliquer ce résultat. Le travail indépendant reste un univers majoritairement masculin. Parmi les indépendants, les hommes sont bien plus nombreux que les femmes à employer du personnel. Ces dernières exercent souvent leur activité à domicile et sans employés. La part d'indépendants reste bien plus faible chez les travailleurs étrangers que chez les Suisses, ce qui peut s'expliquer par un processus d'intégration inachevé, l'impossibilité pour les étrangers de 1^{ère} génération de reprendre une entreprise familiale ou encore par une réglementation restrictive (bien qu'assouplie depuis l'entrée en vigueur en 2002 de l'accord sur la libre circulation des personnes). Le niveau de formation joue également un rôle important; les personnes ayant achevé une formation de degré tertiaire sont proportionnellement plus nombreuses à se lancer dans une activité indépendante.

Les conditions de travail des indépendants se distinguent de celles des salariés à plusieurs égards: les indépendants effectuent davantage d'heures de travail par semaine, travaillent plus souvent le week-end en plus de la semaine ouvrable et s'octroient

moins de jours de vacances. Mais globalement, les indépendants se considèrent satisfaits de leur situation et seule une minorité souhaiterait passer à une activité salariée.

Enfin, en matière de protection sociale, on note qu'un quart des indépendants à plein temps n'étaient ni assurés auprès d'une caisse de pension ni cotisants à un pilier 3a.

Les résultats présentés dans cette étude proviennent des données de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Dans cette analyse sont considérées comme indépendantes les personnes à leur propre compte (entreprises individuelles, sociétés en nom collectif, sociétés en commandite et entreprises informelles), mais aussi les salariés détenteurs d'une part importante du capital de la société anonyme (SA) ou de la société à responsabilité limitée (SARL) dans laquelle ils exercent leur activité. Seule l'activité professionnelle principale est considérée (pour des informations sur l'activité indépendante dans les activités secondaires, veuillez consulter la publication «La multiactivité en Suisse 2017», Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, 2018, 1084-1700).

1 Introduction

Selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA), 13 travailleurs sur 100 exerçaient une activité indépendante en 2017. Le statut d'indépendant couvre une large palette d'activités, de l'agriculteur exploitant son domaine à l'étudiant dispensant des heures de soutien, en passant par l'artisan chef d'entreprise et le journaliste free-lance.

Après la description de l'évolution de l'activité indépendante dans le chapitre 2, les chapitres 3, 4 et 5 présentent successivement les principales caractéristiques sociodémographiques des travailleurs indépendants, les spécificités de cette forme d'activité ainsi que les conditions de travail rencontrées. La question de la protection sociale des indépendants est traitée dans le chapitre 6. Une analyse longitudinale fait ressortir les caractéristiques des personnes les plus enclines à débiter une activité indépendante au chapitre 7. Le chapitre 8 s'intéresse enfin à la satisfaction dans cette forme de travail avant de conclure dans le chapitre 9 par des comparaisons internationales.

2 Évolution de l'activité indépendante en Suisse

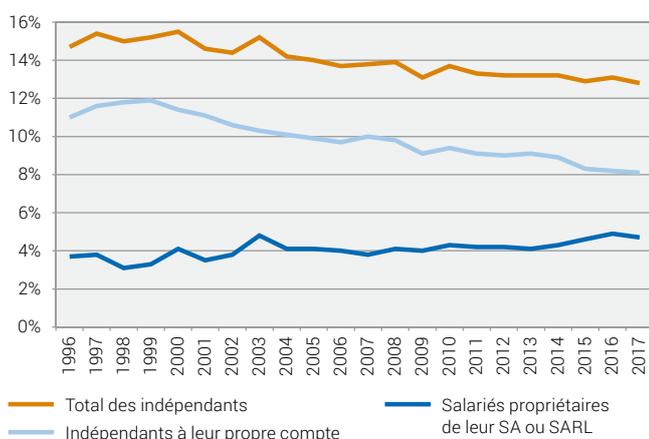
1 actif occupé sur 8 travaille comme indépendant en 2017

Sur les 4,637 millions de personnes actives occupées que comptait la Suisse en 2017, 594 000 exerçaient leur activité principale en tant que travailleur indépendant, soit 12,8% de la population active occupée. La part des indépendants parmi les actifs occupés a baissé en 20 ans (14,7% en 1996) (graphique G1).

Part de travailleurs indépendants selon la forme de l'activité indépendante, de 1996 à 2017

En pour cent de la population active occupée

G1



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Deux travailleurs indépendants sur 5 sont salariés de leur propre entreprise (SA ou SARL) alors que 3 sur 5 travaillent à leur propre compte. Le mouvement à la baisse de l'activité indépendante est le fait de l'évolution des indépendants à leur propre compte qui présentaient en 2017 la proportion la plus faible mesurée au cours de la période sous revue (1996: 11,0%; 2017: 8,1%). Celle des salariés-propriétaires d'une SA ou d'une SARL affichait la tendance inverse (1996: 3,7%; 2017: 4,7%; (graphique G1).

3 Caractéristiques des travailleurs indépendants

Les indépendants sont 10 ans plus âgés que les salariés

La part de travailleurs indépendants progresse avec l'âge: seuls 1,4% des actifs occupés de 15–24 ans exerçaient une activité indépendante en 2017 contre 7,1% chez les 25–39 ans, 15,4% chez les 40–54 ans, 19,7% chez les 55–64 ans et 43,4% chez les 65 ans et plus. Les indépendants étaient en moyenne 10 ans plus âgés que les salariés (50,6 ans contre 40,4 ans), un écart qui s'est accru avec le temps (1996: 7,5 ans). Ces résultats indiquent que l'activité indépendante constitue souvent une étape qui intervient après plusieurs années d'expérience dans un emploi salarié. Il résulte certainement aussi des craintes financières: chez les 25 à 39 ans, 41,5% des salariés qui préféreraient une activité indépendante indiquaient en 2017 ne pas faire le pas en raison de l'insécurité financière; cette proportion s'affaiblit chez les salariés plus âgés au profit d'autres raisons.

Les Suisses deux fois plus nombreux à exercer une activité indépendante

La part d'indépendants chez les actifs occupés de nationalité suisse était près de deux fois plus élevée que chez les étrangers (14,5 % contre 7,9% en 2017; graphique G2). Différents facteurs expliquent cet écart, parmi lesquels des questions d'intégration mais aussi une bien plus faible possibilité pour les étrangers de reprendre une entreprise familiale: moins d'un étranger sur vingt¹ mentionne cet élément comme raison de l'activité indépendante contre près d'un Suisse sur quatre.

L'entrée en vigueur le 1^{er} juin 2002 de l'accord entre la Suisse et l'Union européenne (UE) sur la libre circulation des personnes autorise sous des conditions facilitées l'exercice d'une activité indépendante. L'écart constaté entre Suisses et étrangers résidents s'est depuis légèrement réduit (2002: différence de 7,8 points de pour cent; 2017: 6,5 points). L'accord a également rendu progressivement plus accessible cette forme d'activité aux travailleurs étrangers frontaliers (livret G): de 50 frontaliers indépendants à la fin de l'année 2002, leur nombre était passé

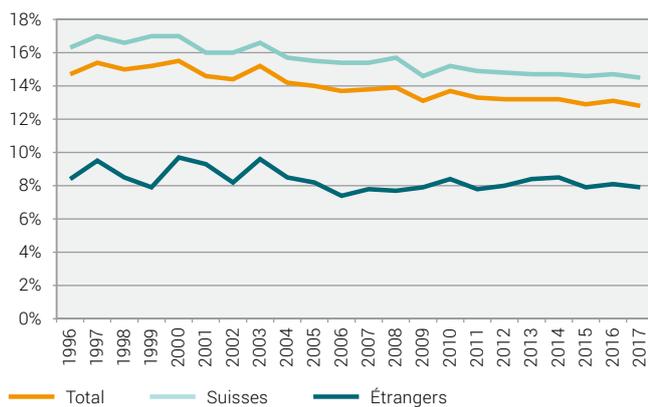
¹ Cette estimation est basée sur moins de 50 observations et doit donc être interprétée avec prudence.

à 3 432 à la fin de l'année 2017². Cet accord permet enfin aux ressortissants de l'UE et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) de fournir une prestation de service en Suisse d'une durée inférieure à 90 jours ouvrables par année civile en tant que prestataires de services transfrontalier indépendants³. le volume est passé de 166 700 jours par année en 2005 à 906 300 jours en 2017.

Part de travailleurs indépendants selon la nationalité, de 1996 à 2017

En pour cent de la population active occupée

G2



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Plus d'indépendants chez les hommes et les personnes diplômées du degré tertiaire

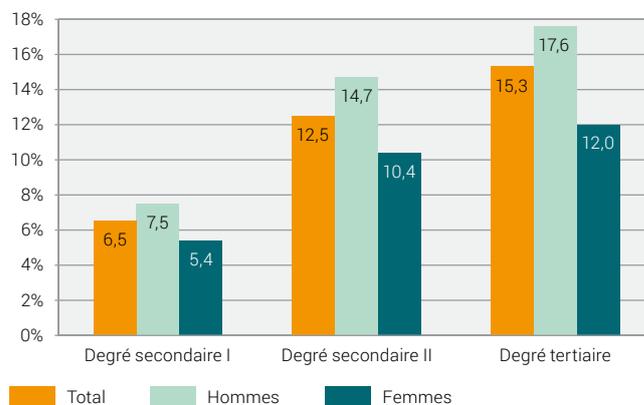
En 2017, 15,0% des hommes actifs occupés travaillaient comme indépendants contre 10,3% des femmes actives occupées. Alors que l'activité indépendante a plutôt stagné chez ces dernières sur une période de 20 ans (1996: 10,9%), elle s'est réduite de près de 3 points de pour cent chez les hommes (1996: 17,6%).

Le niveau de formation exerce aussi une influence puisque la part d'indépendants est plus de deux fois plus élevée chez les personnes titulaires d'un titre du degré tertiaire que chez celles avec une formation de degré secondaire I (15,3% et 6,5%; degré secondaire II: 12,5%); Ces différences sont visibles tant chez les femmes que chez les hommes (graphique G3).

Part de travailleurs indépendants selon le degré de formation et le sexe, en 2017

En pour cent de la population active occupée

G3



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

4 Spécificités de l'activité indépendante

L'importance du travail indépendant varie fortement selon les branches économiques

L'activité indépendante n'est pas répartie de façon homogène dans les secteurs d'activité économique: en 2017, les indépendants représentaient près de la moitié des actifs occupés de la branche «agriculture et sylviculture» (45,8%; graphique G4). Leur part dépassait le seuil des 20% dans les branches «autres activités de services» (26,0%), «activités spécialisées, scientifiques et techniques» (23,8%) ainsi que dans les branches «arts, spectacles et activités récréatives» (20,8%) et «activités immobilières» (20,3%). Elle dépassait par contre à peine les 5% dans les branches «activités financières et assurances» (5,3%), «enseignement» (5,8%) et «transport et entreposage» (5,8%).

L'activité indépendante dans les structures SA et SARL se relevait principalement dans les branches «activités immobilières», «activités financières et assurances» et «information et communication» (plus de 60% des indépendants dans chacune de ces branches en 2017), alors que travailler à son propre compte était caractéristique des branches «agriculture et sylviculture», «autres activités de services» «santé humaine et action sociale», «arts, spectacles et activités récréatives», «enseignement» et «activité des ménages en tant qu'employeurs» (plus de 85% des indépendants de chacune d'elles; graphique G5).

55% des travailleurs indépendants exercent leur activité sans employés

Plus de la moitié de travailleurs indépendants travaillent sans employés. Ce sont dans les branches «activité des ménages en tant qu'employeurs» (88,4% en 2017), «enseignement» (81,7%), «arts, spectacles et activités récréatives» (81,4%) et «autres activités de services» (80,4%) que les indépendants travaillent le plus souvent sans personnel. Les indépendants des branches

² Statistique des frontaliers (STAF)

³ Le siège de l'entreprise doit être situé dans l'UE/AELE.

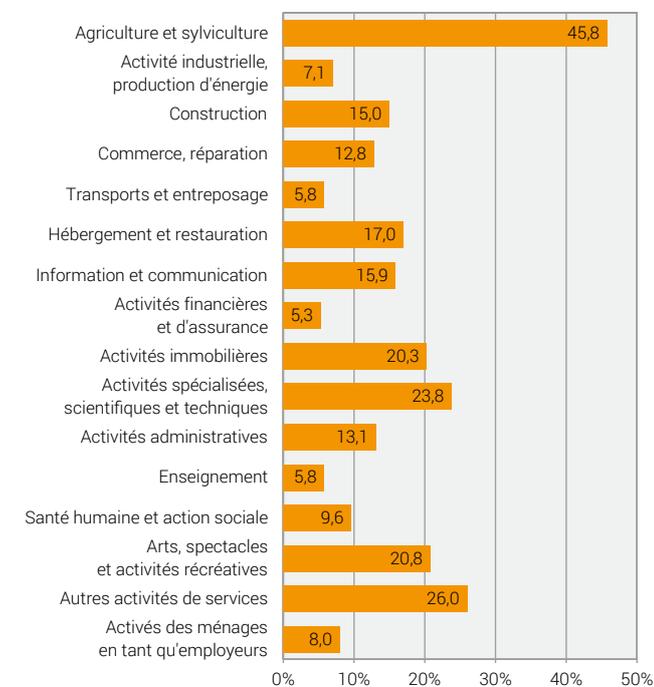
«transports et entreposage», «santé humaine et action sociale» et «information et communication» sont aussi nombreux à travailler seuls (62,1%, 61,7% et 60,7%). Les raisons principales de ne pas employer de personnel sont la volonté de travailler seul (33,0% des indépendants sans personnel), l'insuffisance de travail (26,6%) et les contraintes administratives ou techniques (difficultés à trouver du personnel adapté, exigences légales compliquées, contributions sociales élevées, activité non réalisable avec du personnel; 19,7%). 14,6% des indépendants sans personnel ont indiqué une autre raison (pas de réponse: 6,2%).

Un peu plus de la moitié des hommes indépendants (52,6%) travaillent avec du personnel, alors que la proportion n'est que de un tiers chez les femmes (32,4%).

Part des travailleurs indépendants selon la section économique, en 2017

En pour cent de la population active occupée

G4



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Un indépendant sur huit réalise au moins 75% de son chiffre d'affaire avec un seul client

En 2017, deux tiers des indépendants (68,7%) travaillaient pour 10 clients ou plus, 19,4% pour 2–9 clients, 3,3% pour un seul client et 4,4% indiquaient n'avoir aucun client⁴.

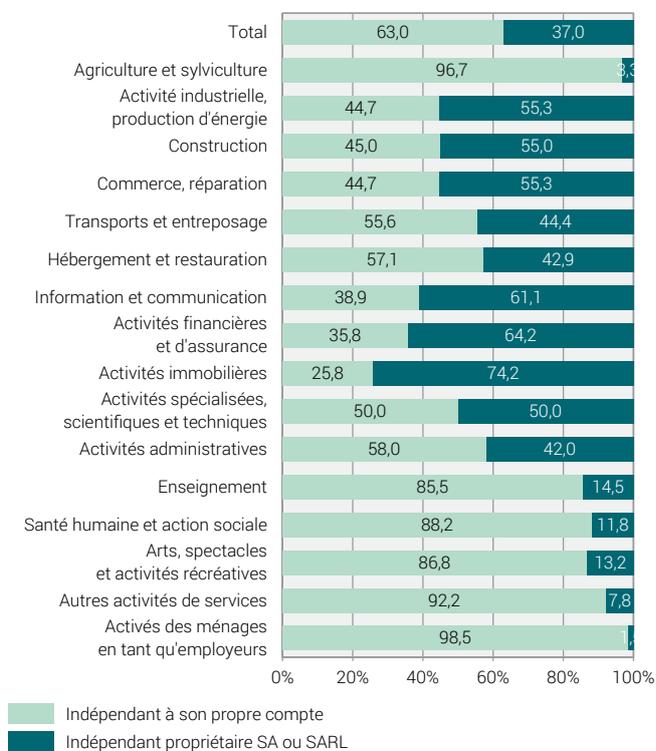
Un indépendant sur 8 (12,5%) réalisait au moins 75% de son chiffre d'affaire avec un seul client.

⁴ Ces deux derniers pourcentages sont basés sur moins de 50 observations, ils doivent donc être interprétés avec prudence; la part de non-réponse à la question est de 4,2%

Répartition des indépendants à leur propre compte et des indépendants salariés de leur propre SA ou SARL, en 2017

En pour cent des travailleurs indépendants

G5



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Un tiers des indépendants collaborent avec des associés

32,8% des indépendants collaboraient avec un ou plusieurs associés et 25,5% (en partie les mêmes) collaboraient en réseau avec d'autres petites et moyennes entreprises (PME) afin de répartir le travail. 14,0% des indépendants projetaient de recourir à des sous-traitants dans les 12 mois qui suivaient l'enquête.

Le domicile constitue souvent le lieu de travail des femmes indépendantes

En 2017, 20,4% des indépendants exerçaient leur activité à domicile contre seulement 2,1% des salariés. Les femmes indépendantes étaient deux fois plus nombreuses à travailler à domicile que leurs homologues masculins (29,3% contre 15,2%). 22,2% des indépendants ne disposaient pas d'un lieu de travail fixe (ni à domicile, ni à l'extérieur), alors que c'était le cas de seulement 12,6% des salariés.

5 Conditions de travail des indépendants

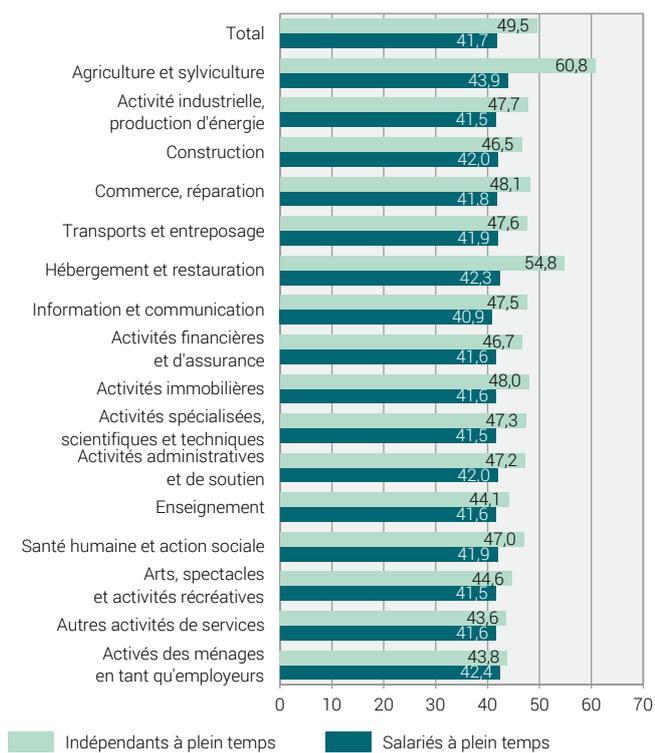
Un indépendant à plein temps effectue 8 heures de travail par semaine de plus qu'un salarié

La part d'indépendants travaillant à plein temps⁵ était similaire à celle des salariés (64,8% contre 64,5% en 2017). Un indépendant à plein temps réalisait en moyenne 49,5 heures effectives de travail par semaine, soit près de huit heures de plus qu'un salarié (41,7 heures; graphique G6). Avec 60,8 heures de travail en moyenne par semaine, les indépendants du secteur primaire étaient les travailleurs les plus assidus. Le pensum hebdomadaire dépassait aussi la durée moyenne dans la branche «hébergement et restauration» (54,8 heures). Les durées les plus faibles s'observaient dans les branches «autres activités de services» (43,6 heures), «activité des ménages en tant qu'employeur» (43,8 heures) et «enseignement» (44,1 heures).

Durée normale de travail par semaine selon la section économique et le statut d'activité, en 2017

Nombre d'heures

G6



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

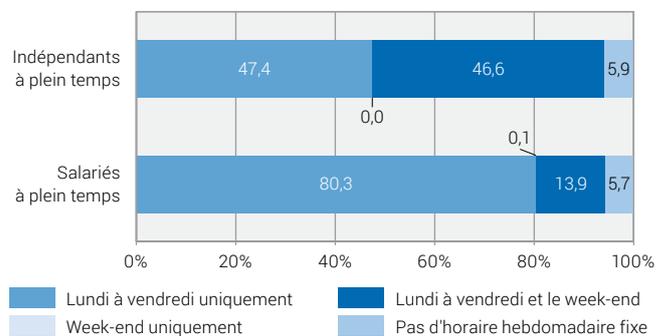
Près de la moitié des indépendants étendent leurs horaires de travail au soir et au week-end

Alors que l'activité salariée se résume le plus souvent à la semaine ouvrable de cinq jours et au travail réalisé au cours de la journée, l'horaire du travailleur indépendant est plus étendu: seuls 47,4% des indépendants travaillant à plein temps suivaient habituellement en 2017 un horaire limité à la semaine ouvrable (lundi à vendredi), contre 80,3% des salariés. Les indépendants étaient aussi plus nombreux (46,6%) à travailler en plus le samedi ou le dimanche (13,9% seulement chez les salariés, graphique G7). La part des personnes dont la répartition du travail sur les 7 jours de la semaine était variable et la part des personnes travaillant seulement le week-end n'étaient par contre pas très différentes entre salariés et indépendants. En outre, seuls 60,6% des indépendants travaillaient habituellement durant la journée (6 h–19 h), contre 81,9% des salariés. Les indépendants étaient par contre plus nombreux à travailler en plus le soir ou la nuit (24,4%; salariés: 10,1%) ou sans horaire fixe particulier (12,6%; salariés: 7,3%). Le seul travail du soir ou de nuit constituait un cas peu fréquent tant pour les indépendants que pour les salariés (graphique G8).

Organisation de l'horaire hebdomadaire selon le statut d'activité, en 2017

En pour cent

G7



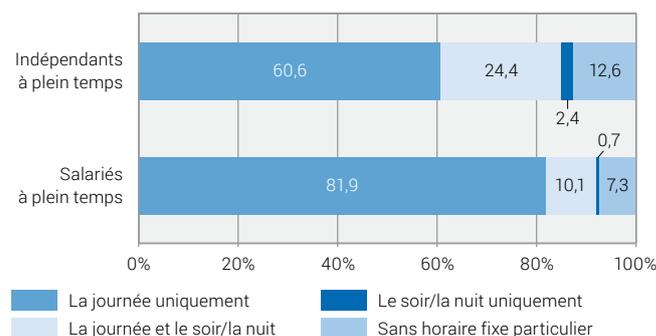
Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Organisation de l'horaire quotidien selon le statut d'activité, en 2017

En pour cent

G8



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

⁵ Actifs occupés avec un taux d'occupation égal ou supérieur à 90%.

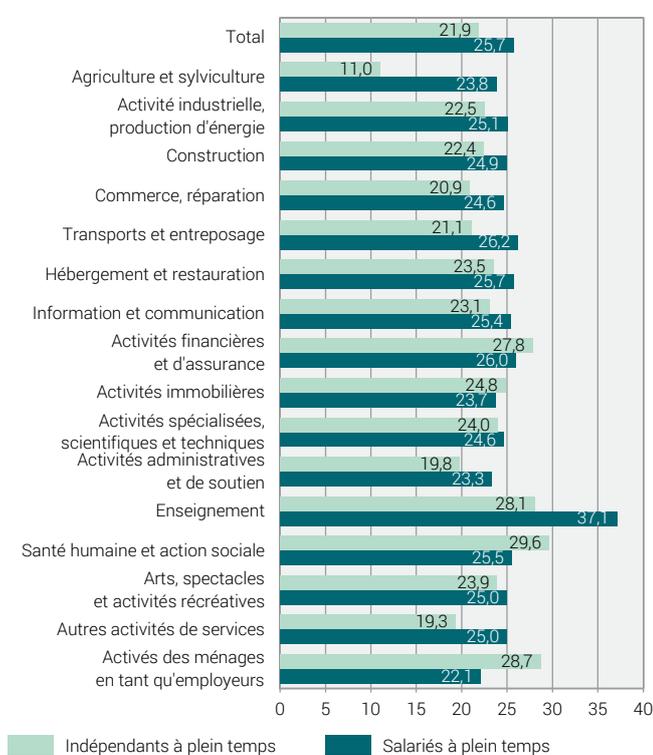
4 jours de vacances en moins par année

Un indépendant à plein temps ne s'octroyait en moyenne que 21,9 jours de vacances par année, soit près de 4 jours de moins que ce qu'obtenait un salarié à temps complet (25,7 jours de congés payés en moyenne; graphique G9). Les conditions les moins favorables à cet égard s'observaient dans la branche «agriculture et sylviculture» (11,0 jours de vacances par année contre 23,8 jours obtenus par les salariés de la branche). Les travailleurs indépendants de la branche «Santé humaine et action sociale» s'accordaient par contre de 4,1 jours de vacances supplémentaires (29,6 jours; salariés: 25,5 jours).

Jours de vacances par année selon la section économique et le statut d'activité, en 2017

Nombre de jours

G9



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

6 Protection sociale

Moins de la moitié des indépendants assurés à une caisse de pension⁶

Les personnes qui exercent une activité indépendante ne sont pas tenues de cotiser pour elles-mêmes à la prévoyance professionnelle mais elles ont la possibilité de le faire. En 2015, 45,1% des indépendants étaient assurés auprès d'une caisse de pension

⁶ Dans ce chapitre: salariés propriétaires de leur entreprise SA ou SARL non inclus dans les indépendants.

contre 90,5% de salariés⁷. Les hommes indépendants étaient proportionnellement plus nombreux à s'assurer que les femmes (49,1% et 39,8%; graphique G10). Cette différence de 10 points de pour cent en faveur des hommes se mesurait aussi chez les salariés.

Part de travailleurs assurés à une caisse de prévoyance professionnelle (2^e pilier) selon le statut d'activité et le sexe, en 2015

En pour cent de la population active occupée

G10



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

Près d'un indépendant à plein temps sur quatre n'est ni assuré à une caisse de pension ni ne cotise régulièrement à un 3^e pilier lié⁸

Pour se constituer un capital-vieillesse, l'indépendant a la possibilité de s'affilier à une institution de prévoyance pour le 2^e pilier mais aussi de prendre une couverture individuelle par le biais du 3^e pilier lié (pilier 3a). En 2015, un tiers (33,3%) des indépendants à plein temps avec un âge compris entre 25 ans et l'âge légal de la retraite cotisaient régulièrement à un 3^e pilier lié tout en étant assurés à une caisse de pension et 31,2% ne cotisaient régulièrement qu'à un seul 3^e pilier lié⁹. À l'inverse, un peu moins d'un quart (23,8%) n'étaient ni assurés auprès d'une caisse de pension ni cotisants réguliers à un 3^e pilier lié contre 5,1% des salariés du même âge. Les femmes étaient plus nombreuses que les hommes à y renoncer (28,4% contre 20,4%), une situation observée aussi chez les salariés (femmes: 8,3%; hommes: 2,3%; graphique G11). La raison d'une non cotisation à un 3^e pilier était de nature financière pour 48,1% des indépendants (autres raisons: 47,9%; salariés: 44,3% et 48,3%). La contribution à un 3^e pilier libre (pilier 3b) qui permet de combiner assurance-vie et épargne, constitue aussi une forme intéressante de prévoyance. Il n'existe cependant pas de statistiques officielles sur les contributions des indépendants à ce type de produit.

⁷ Voir: <http://www.bfs.admin.ch/asset/fr/su-f-13.06.02.15>

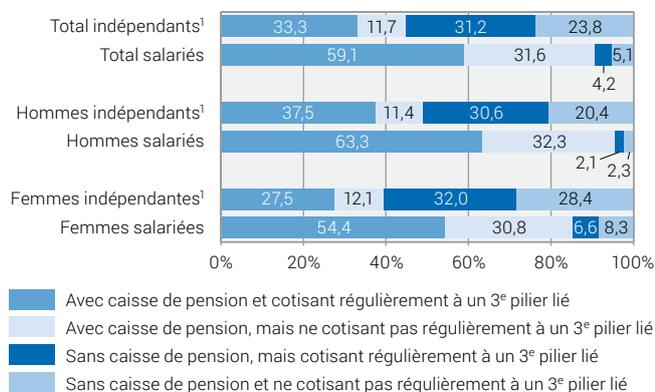
⁸ Dans ce chapitre: salariés propriétaires de leur entreprise SA ou SARL non inclus dans les indépendants.

⁹ Voir: <http://www.bfs.admin.ch/asset/fr/su-f-13.06.02.18>

Versements réguliers de la population active occupée à une caisse de pension ou à un 3^e pilier lié (a) selon le statut d'activité et le sexe, en 2015

En pour cent

G11



¹ salariés propriétaires de leur entreprise SA ou SARL non inclus dans les indépendants

Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

7 Facteurs favorisant le passage à une activité indépendante

À l'aide d'une régression logistique, les effets simultanés de 6 caractéristiques sociodémographiques sur la probabilité de débiter une activité indépendante sont estimés (sexe, nationalité, âge, niveau de formation, statut sur le marché du travail un an auparavant et domaine d'activité dans lequel la personne travaille, charge familiale; table T1, voir page 10). Ce sont les personnes qui travaillaient dans les branches «agriculture et sylviculture» et «activité des ménages en tant qu'employeurs» qui avaient les probabilités les plus élevées de devenir indépendantes. Si l'analyse descriptive a relevé une concentration importante de l'activité indépendante chez les 55 ans et plus, la transition vers une activité indépendante s'effectue de façon plus marquée chez les 40 à 54 ans. Se trouver au chômage ou être non actif influence aussi positivement la probabilité d'entamer une activité indépendante dans l'année qui suit. Le niveau de formation exerce aussi un rôle; les personnes avec une formation de degré tertiaire se caractérisent par une plus forte propension à entreprendre. En adéquation avec les résultats descriptifs, les hommes par rapport aux femmes, tout comme les Suisses par rapport aux étrangers montrent une plus grande propension à se lancer dans une activité indépendante, mais comparativement aux autres facteurs, les effets de sexe et de nationalité restent faibles.

Un indépendant sur sept a pu reprendre une entreprise familiale

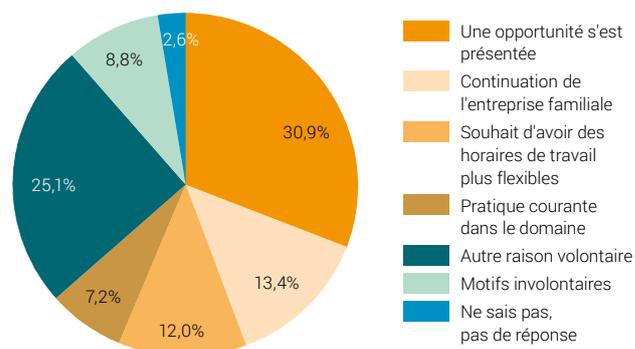
Parmi les raisons de s'être lancé dans une activité indépendante figurent la saisie d'une opportunité (30,9%), la reprise de l'entreprise familiale (13,4%), le souhait de disposer d'horaires de travail plus flexibles (12,0%) ou encore une pratique courante dans la branche (7,2%). Un quart (25,1%) mentionnaient d'autres raisons

de nature volontaire. Les motifs involontaires (demande de l'ancien employeur, recherche infructueuse d'un emploi salarié, autres raisons involontaires) concernaient par contre moins d'un travailleur indépendant sur 10 (8,8%; graphique G12).

Raison principale d'exercer son activité professionnelle comme indépendant, en 2017

En pour cent du nombre de travailleurs indépendants

G12



Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

8 Satisfaction des travailleurs indépendants

Grande satisfaction dans l'exercice de leur activité

Deux tiers (67,4%) des indépendants sont largement satisfaits dans leur activité professionnelle et un quart (24,8%) ne le sont qu'en partie. Seuls 6,2% sont peu satisfaits ou pas satisfaits; ces proportions sont similaires à celles constatées chez les salariés. Les indépendants peuvent davantage influencer le contenu des tâches (84,3%; salariés: 64,6%) et l'ordre dans lequel celles-ci s'accomplissent (88,0%; salariés: 77,9%).

Seul 9,5% des indépendants préféreraient être salariés. Les salariés seraient quant à eux un peu plus nombreux (14,3%) à préférer un emploi indépendant; les motifs principaux cités par ces derniers pour ne pas devenir indépendants sont l'insécurité financière (34,7%), le fait d'être en formation (14,1%), le problème d'accès au financement (13,8%) ou encore l'excès de stress, de responsabilités et de risques (9,3%). 25,7% indiquent d'autres raisons (pas de réponse: 2,5%).

La charge administrative constitue la principale difficulté des indépendants

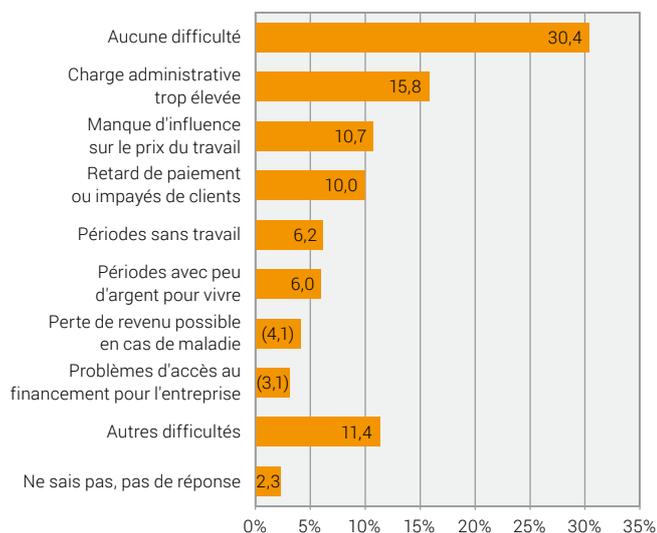
Trois travailleurs indépendants sur dix indiquaient ne rencontrer aucune difficulté dans l'exercice de leur activité. Parmi les difficultés rencontrées, les principales étaient la charge administrative (citée par 15,8% des indépendants), le manque d'influence sur le prix du travail (10,7%), le retard de paiement ou les impayés de clients (10,0%), les périodes sans travail (6,2%) ou celles gérant

un revenu insuffisant pour vivre (6,0%; graphique G13). Les problèmes d'accès au financement et la perte de revenu en cas de maladie étaient moins souvent cités.

Principale difficulté rencontrée dans l'exercice de l'activité indépendante, en 2017

En pour cent des travailleurs indépendants

G13



(Chiffre): extrapolation basée sur moins de 50 observations. Les résultats sont à interpréter avec beaucoup de précaution.

Source: OFS – ESPA

© OFS 2018

9 L'activité indépendante en Europe

Évolution à la baisse aussi dans l'Union européenne

En 2017, la Suisse comptait une proportion de travailleurs indépendants légèrement plus faible que l'Union européenne (12,8% contre 14,5% dans l'UE28). Elle était pourtant supérieure à celle de trois de ses États voisins, à savoir la France (11,3%), l'Allemagne (9,8%) et l'Autriche (10,9%). Le taux était nettement supérieur en revanche en Italie (21,9%; graphique G14).

Comme en Suisse, l'importance de l'activité indépendante parmi les actifs occupés affiche ces dernières années une tendance à la baisse (-0,6% point de pour cent entre 2002 et 2017; Suisse: -1,6 points).

Activité indépendante toujours très répandue dans les pays du sud de l'UE

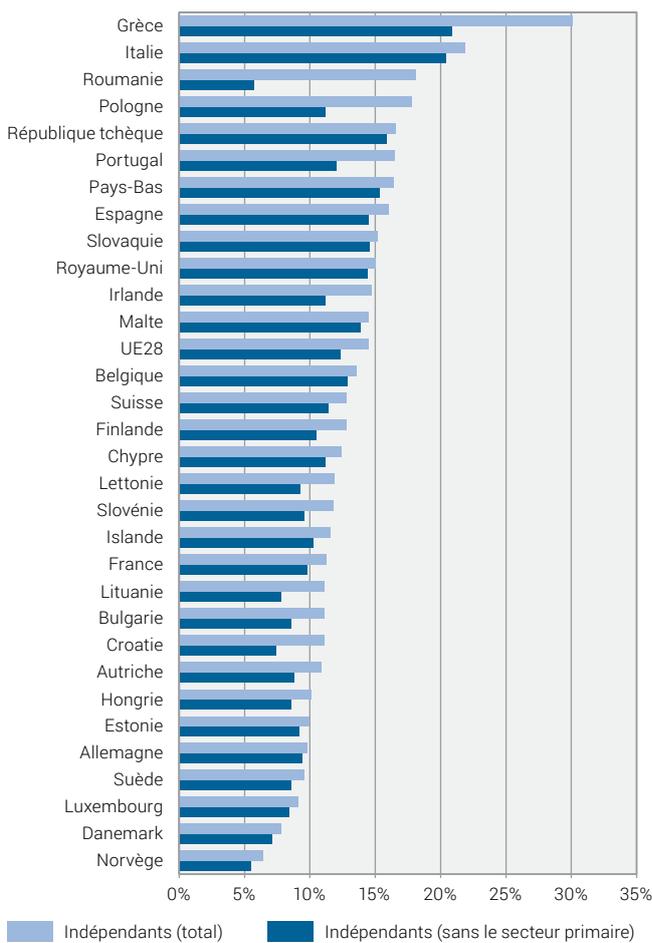
La part des travailleurs indépendants au sein de l'Union européenne (UE28) et de l'association européenne de libre-échange (AELE) variait fortement, allant de 6,4% en Norvège à 30,1% en Grèce. Des différences marquées apparaissaient entre les pays du nord et ceux du sud. En effet, à l'exception de Malte, tous les pays du sud de l'UE présentaient un taux de travailleurs indépendants supérieur au taux européen moyen. Les indépendants

étaient par contre faiblement représentés dans les pays scandinaves. Une forte présence du secteur primaire dans les pays du sud de l'UE ne suffit pas à expliquer ces grandes disparités avec les pays du nord. Le classement reste en effet peu changé lorsque l'on ne considère que les secteurs secondaire et tertiaire.

Part de travailleurs indépendants dans les pays de l'UE et de l'AELE, total et avec exclusion du secteur primaire, en 2017

En pour cent de la population active occupée

G14



Source: OFS – Base de données d'Eurostat (état: juillet 2018)

© OFS 2018

Note méthodologique

Définitions internationales dans le domaine du marché du travail

Les définitions concernent l'ensemble des personnes de la population résidante permanente âgées de 15 ans ou plus vivant dans des ménages privés. Elles correspondent aux recommandations du Bureau international du travail (BIT).

Sont considérées comme actives occupées les personnes qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Dans cette analyse, les apprentis sont inclus dans la catégorie «actifs occupés»

Enquête suisse sur la population active

L'ESPA est une enquête par sondage téléphonique auprès des ménages menée chaque année depuis 1991 par l'Office fédéral de la statistique (OFS). Elle a pour but de décrire la structure et l'évolution de la population active ainsi que les comportements sur le marché du travail. Afin d'en rendre les résultats comparables sur le plan international, l'OFS s'appuie sur les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et sur les normes d'EUROSTAT applicables aux enquêtes sur les forces de travail. De 1991 à 2009, l'enquête a été menée au 2^e trimestre uniquement. Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA est aujourd'hui menée en continu dans le but de produire des indicateurs trimestriels sur l'offre de travail. L'ESPA est réalisée par un institut d'études de marché privé pour le compte de l'OFS. L'échantillon de base dès 2010 est constitué d'environ 100 000 interviews annuelles. Un échantillon spécial composé d'environ 20 000 interviews de personnes étrangères complète l'échantillon de base. La population couverte est la population résidante permanente de 15 ans ou plus. Sa structure sous la forme d'un panel rotatif permet d'interroger les mêmes personnes 4 fois durant 15 mois d'affilée.

Régression logistique sur l'acquisition du statut d'indépendant, ESPA 2013–2017

T1

Variable expliquée 1 = devenu indépendant en t 0 = n'est pas devenu indépendant en t	Rapport de cotes ¹			Nombre d'observations		
	Estimation	Intervalle de confiance à 95%		Valeur-p	Devenu indépendant	Total
Nombre d'observations					1 520	139 311
Sexe (référence: femmes)					744	75 236
Hommes	1.39	1.38	1.41	<.0001	776	64 075
Classe d'âge (référence: 15–24 ans)						
25–39 ans	1.87	1.82	1.92	<.0001	349	28 206
40–54 ans	2.15	2.09	2.21	<.0001	494	39 376
55–64 ans	1.70	1.65	1.75	<.0001	254	21 551
65 ans et plus	0.87	0.84	0.89	<.0001	327	34 642
Nationalité (référence: étrangers)					444	39 293
Suisse	1.25	1.23	1.27	<.0001	1 076	100 018
Degré de formation (référence: secondaire I)					207	29 440
Secondaire II	1.67	1.64	1.70	<.0001	685	66 513
Tertiaire	2.32	2.27	2.36	<.0001	628	43 358
Charge familiale (référence: pas d'enfant à charge)					801	73 964
Au moins un enfant à charge (plus jeune entre 0 et 14 ans)	1.26	1.24	1.28	<.0001	437	30 635
Au moins un enfant à charge (plus jeune 15 ans et plus)	0.82	0.81	0.84	<.0001	138	14 978
Autre forme de ménage	0.94	0.92	0.96	<.0001	144	19 734
Statut sur le marché du travail et domaine d'activité en t-1² (référence ³ : commerce, réparation)					56	1 677
Actif occupé: agriculture et sylviculture	5.92	5.72	6.13	<.0001	80	12 633
Actif occupé: activité industrielle, prod. d'énergie	0.76	0.74	0.79	<.0001	38	4 584
Actif occupé: construction	1.29	1.24	1.34	<.0001	70	10 599
Actif occupé: transports et entreposage	0.75	0.72	0.79	<.0001	24	3 902
Actif occupé: hébergement et restauration	2.21	2.13	2.30	<.0001	37	2 987
Actif occupé: information et communication	1.27	1.22	1.33	<.0001	29	2 821
Actif occupé: activités financières et d'assurance	0.80	0.76	0.83	<.0001	38	5 413
Actif occupé: activités immobilières	1.49	1.38	1.60	<.0001	12	877
Actif occupé: act. spécialisées, scient. et techniques	1.57	1.52	1.62	<.0001	77	6 112
actif occupé: activités de services administratifs et de soutien	1.53	1.47	1.60	<.0001	23	2 409
Actif occupé: administration publique, act. extra-terr.	0.72	0.69	0.75	<.0001	33	4 979
Actif occupé: enseignement	0.89	0.86	0.93	<.0001	52	7 218
Actif occupé: santé humaine et action sociale	1.38	1.34	1.42	<.0001	105	12 507
Actif occupé: arts, spectacles et activités récréatives	2.26	2.15	2.38	<.0001	19	1 189
Actif occupé: autres activités de services	2.40	2.31	2.50	<.0001	41	2 497
Actif occupé: activ. des ménages en tant qu'employeurs	17.29	16.75	17.85	<.0001	92	1 270
Actif occupé: pas d'information	8.61	7.60	9.76	<.0001	3	51
Chômeur au sens du BIT	3.98	3.87	4.10	<.0001	117	4 121
Non actif	2.92	2.85	3.00	<.0001	574	51 465
Test d'hypothèse sur le modèle complet	Chi-square	deg. de liberté		Pr>Chisq		
Rapport de vraisemblance	79 697	30		<.0001		
Test «score»	108 298	30		<.0001		
Test de Wald	90 148	30		<.0001		
Effet des variables dans le modèle	Wald Chi-sq	deg. de liberté		Pr>Chisq		
Sexe	3 412	1		<.0001		
Classe d'âge	9 616	4		<.0001		
Nationalité	1 128	1		<.0001		
Degré de formation	8 562	2		<.0001		
Charge familiale	2 134	3		<.0001		
Statut sur le marché du travail et domaine d'activité en t-1	72 847	19		<.0001		

¹ Si l'on considère la chance de devenir indépendant pour une personne âgée entre 40 et 54 ans comparativement à une personne âgée entre 15 et 24 ans (catégorie de référence), un rapport de cotes s'approchant de 1,0 signifie qu'il n'y a aucune différence entre les deux groupes pour ce qui est de cette chance. Un rapport de cotes supérieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié, c'est-à-dire les personnes âgées entre 40 et 54 ans, sont plus susceptibles de débiter une activité indépendante que les membres du groupe de référence, soit les personnes âgées entre 15 et 24 ans. Un rapport de cotes inférieur à 1,0 indique que les membres du groupe étudié sont moins susceptibles de devenir indépendant que les membres du groupe de référence.

² Les actifs occupés déjà indépendants en t-1 sont exclus de l'analyse.

³ Catégorie avec la proportion d'indépendant la plus proche de celle de l'ensemble des domaines d'activité

Éditeur: Office fédéral de la statistique (OFS)

Renseignements: Thierry Murier, OFS, tél. 058 463 63 63,
thierry.murier@bfs.admin.ch

Rédaction: Thierry Murier, OFS

Série: Statistique de la Suisse

Domaine: 03 Travail et rémunération

Langue du texte original: français

Mise en page: section DIAM, Prepress/Print

Graphiques: section DIAM, Prepress/Print

Page de titre: section DIAM, Prepress/Print

Impression: en Suisse

Copyright: OFS, Neuchâtel 2018
La reproduction est autorisée, sauf à des fins
commerciales, si la source est mentionnée.

Commandes d'imprimés: Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel,
tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61,
order@bfs.admin.ch

Prix: gratuit

Téléchargement: www.statistique.ch (gratuit)

Numéro OFS: 206-1710